

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 15

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 14

Date de convocation :
02/04/21

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 8 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, et le huit du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, BONDOUI Régis, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, PUGINIER Régis, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusé : Mr PEREZ Fernand

Secrétaire de séance : Mr QUINTA Régis

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le maire fait état de problèmes environnementaux : stations épuration (huile, peinture), points d'apport volontaire (déchets ultimes,...). Renseignements seront pris pour la pose de caméras.

Point 1 : débat d'orientation budgétaire – bilan financier d'investissement, projets à venir. Vote des taux des taxes foncières compte tenu de la suppression de la TH (mécanismes, calculs). Le coefficient 1 (neutre) est appliqué. Les taux seront les suivants : FB -> 51,89 % ; FNB -> 64,44 %. Adopté avec 11 voix pour.

Point 2 : taxe enlèvement ordures ménagères – maintien de la participation de 2236 € sur le budget communal, le taux de 18,07 % est conservé. Adopté à l'unanimité.

Point 3 : demandes subventions région dans le cadre du plan de relance de l'Etat – M. le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la Région Occitanie, au titre du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics mis en place dans le cadre du Plan de Relance, pour chacun des trois dossiers déposés : fenêtres presbytère, portes salles des fêtes, chaudière école. Adopté à l'unanimité.

Point 4 : suppression régie photocopies - Vu l'absence de fonctionnement, aucune somme n'ayant été versée au Trésor par le Régisseur depuis le 14 décembre 2005, les membres présents décident la suppression de la régie « photocopie ». Adopté à l'unanimité.

Point 5 : modification statutaire CCCLA – restitution de la compétence optionnelle « politique du logement et du cadre de vie » à chaque commune pour permettre à celles qui le souhaitent de développer des actions en faveur de la réduction de l'habitat indigne ou du logement social. Adopté à l'unanimité.

Point 6 : Renouvellement tondeuse auto-portée – l'outil actuel n'est pas performant (coupe trop haut, une seule hélice, manque de maniabilité,...). Possibilité de reprise pour l'achat d'un modèle avec coupe à l'avant, trois hélices,... Certains conseillers étant septiques, une démonstration va être demandée.

Point 7 : rétrocession sépulture cimetière St Pierre - Mme Lançon a fait part de son souhait de restituer, à la commune, sa concession au cimetière. Le conseil municipal accepte cette restitution à titre gratuit. Adopté à l'unanimité.

Point 8 : distribution des sacs déchets noirs – Le SMICTOM ne fournissant plus de sacs, les membres présents décident de ne pas procéder à la distribution. Adopté à l'unanimité.

Point 9 : questions diverses

- ✓ Dossier maladie agent
- ✓ Association Canal du Midi : report de la journée « Mon Canal Propre ».
- ✓ Régis Quinta a été intronisé « acteur du Canal du Midi »

La séance est levée à 22h45.

Le Maire,
Ch. PRADEL

